



---

# SOUTENEZ L'UCO LAVAL

## UNE UNIVERSITÉ TOURNÉE VERS LES ENTREPRISES

Madame, Monsieur,

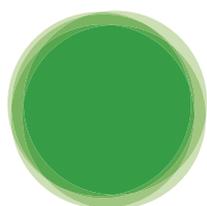
Votre entreprise va prochainement décider de **l'affectation de la contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage** destinée au financement des établissements d'enseignement.

Afin de contribuer à **l'excellence du pôle formation de l'UCO Laval** et donc à l'accès à un **enseignement supérieur de proximité de qualité sur le territoire mayennais**, nous vous invitons à nous apporter votre soutien financier.

La réussite aux examens des dernières sessions de 96% et **l'insertion professionnelle de 90%** des diplômés après une formation en alternance témoignent de la valeur de nos enseignements. Par ailleurs, elles garantissent la création d'un vivier de talents afin de faciliter le recrutement des entreprises locales.

Cette contribution est une ressource fondamentale pour l'UCO laval. Si vous souhaitez soutenir nos actions, **nous vous invitons à consulter la nouvelle procédure pour verser la taxe d'apprentissage, jointe à ce courrier.**

Vous remerciant chaleureusement de votre aide, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



LAVAL  
UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE DE L'OUEST

Le directeur,  
Jean-René Ladurée

# UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

## >> Réfléchir, former, innover ensemble

> **5 parcours de formation en alternance** pour répondre aux besoins des entreprises et doter nos étudiants de solides compétences professionnelles.

> **Des stages** dès la première année dans toutes les autres formations pour préparer progressivement les étudiants à la vie professionnelle.

### > **Chaire Entrepreneuriat & territoires**

L'UCO Laval développe des projets de recherche et des collaborations en lien avec les acteurs de terrain pour faire dialoguer les savoirs entre l'université et l'entreprise.

## >> En chiffres

 **400**  
étudiants

 **96 %**  
de réussite

 **51 %**  
d'étudiants  
boursiers

 **90 %**  
d'insertion  
post Licence pro  
et master



# NOS PRIORITÉS 2025

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN DE MANIÈRE CONCRÈTE !

Soutenir l'UCO Laval, c'est investir dans l'avenir de nombreux jeunes talents, mais également dans le dynamisme économique et social de notre région tout en favorisant une meilleure formation aux problématiques écologiques actuelles et à venir.

## >> La transition écologique

**Des initiatives pour une université durable :**

- Favoriser les mobilités douces (prêt gratuit de vélos)
- Rentrée climat pour tous les nouveaux étudiants
- Programmes de cours intégrant la thématique de la transition écologique dans toutes les filières
- Initiatives en faveur de l'inclusion des étudiants

## >> L'Innovation

**L'investissement dans les nouvelles technologies :**

- Renouvellement régulier du matériel informatique de pointe
- Ouverture de nouvelles formations répondant aux attentes du marché sur les secteurs en développement (Réalité virtuelle, RSE)



« Depuis sa création, la devise de l'UCO Laval est « Universitaire et Professionnelle », signifiant ainsi que notre attachement au milieu professionnel est bien plus qu'une simple modalité de formation. Ainsi, l'alternance forme un pilier fondamental de notre pédagogie, représentant près d'un tiers de nos effectifs d'apprenants. Nous croyons fermement en la complémentarité entre théorie et pratique, et l'alternance incarne parfaitement cette philosophie. En permettant à nos étudiants d'acquérir des compétences sur le terrain tout en suivant des enseignements théoriques, nous favorisons leur employabilité et leur réussite professionnelle.

Ainsi, votre contribution à travers la taxe d'apprentissage est un soutien précieux qui nous permet de garantir la qualité et le bon fonctionnement de nos formations. En effet, ces ressources nous permettent d'investir dans les équipements pédagogiques, d'organiser des événements et des projets professionnalisants, et d'accompagner nos étudiants dans leur parcours d'apprentissage.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les entreprises et les acteurs économiques pour nous assurer que nos formations répondent aux besoins du marché du travail et aux évolutions de vos secteurs d'activité respectifs. Votre contribution à travers la taxe d'apprentissage est un investissement dans la formation des futurs professionnels qui rejoindront vos équipes demain.

Votre engagement en faveur de la formation et de l'employabilité des jeunes est un geste concret qui témoigne de votre responsabilité sociétale et de votre volonté de contribuer au progrès social ».

Jean-René Ladurée, Directeur UCO Laval



« La création de valeur dans l'entreprise, et donc dans la société, passe par la qualité de la formation, qu'elle soit initiale ou continue. Tous les collaborateurs d'une entreprise ont besoin de remettre à niveau et d'améliorer leurs compétences ou de s'intégrer avec fluidité. D'autre part, la formation des jeunes est bien plus qu'une responsabilité pour un chef d'entreprise engagé. C'est un investissement pour l'avenir, investissement humain et investissement sociétal.

Le Groupe LUCAS, acteur majeur du bâtiment sur le grand ouest et partenaire privilégié de l'UCO Laval depuis plusieurs années, met en valeur l'apprentissage et l'alternance, sources de recrutement de qualité. Cette formation en alternance est, de notre point de vue, la solution pour répondre aux besoins des entreprises, permettant de suivre au plus près l'évolution des techniques, des modes opératoires et donc des compétences. Notre relation permanente avec les formateurs permet d'adapter à la réalité du terrain les enseignements académiques.

De plus, l'UCO Laval travaille en même temps sur le savoir-faire et le savoir-être qui sont les deux conditions d'une intégration réussie.

Cette collaboration complète notre soutien apporté à l'UCO sur la chaire éthique et innovation ainsi que sur le fonds de soutien aux étudiants depuis de nombreuses années.

Plus nous serons nombreux à participer à cet effort par le biais de la taxe d'apprentissage, plus nous contribuerons à la mission de l'UCO de former dans notre région des professionnels compétents mais aussi des hommes et des femmes impliqués ».

Bruno Lucas, Président Groupe Lucas



« Après avoir fait le choix de faire une reconversion professionnelle, j'ai réalisé une validation des acquis et j'ai choisi l'UCO Laval, plus particulièrement la Licence Professionnelle Chargé de clientèle en banque et assurances, pour m'accompagner dans mon projet professionnel.

Je suis aujourd'hui, conseillère clientèle en banque et assurances, où j'ai en charge un portefeuille de clients, aux profils et projets variés. Nous proposons des solutions pour protéger leurs budgets, le développer, et réaliser leurs projets de vie.

Mon objectif aujourd'hui est de gagner en aisance avec l'expérience pour ensuite m'orienter vers une clientèle de professionnels.

Ce que j'ai particulièrement apprécié, lors de cette formation, est que nous sommes formés en majeure partie par des professionnels de la banque et assurances, partageant leurs expériences sur le terrain. Un accompagnement sans failles, bienveillant, une théorie transmise avec pédagogie et de la pratique avec des mises en situation, dans un environnement de confiance. L'alternance rend la formation bien plus efficace avec de la pratique sur le terrain, face aux clients, et donne la perspective d'être autonome dès la fin de la formation pour une prise de poste sereine ».

Justine Gruber, Etudiante UCO Laval  
Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance  
2022-2023

# PROCÉDURE POUR VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

En 2025, en 3 clics, je donne du sens à ma taxe !

Votre solution nous est indispensable pour former vos futurs salariés.

En choisissant l'UCO, vous soutenez notre ambition d'excellence. Merci de la confiance que vous nous accordez !

## 3 ÉTAPES

### >> ÉTAPE 1



Dès le mois d'avril, votre entreprise déclare le montant total de sa taxe d'apprentissage lors de sa Déclaration sociale nominative (DNS)



Le montant déclaré sera ensuite prélevé le 5 ou 15 mai par l'URSSAF



### >> ÉTAPE 2



À partir de mai, votre entreprise se connecte sur la nouvelle plateforme de fléchage Soltéa



Vous choisissez l'UCO Laval comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage



UCO Laval

Retrouvez l'UCO LAVAL grâce à son code **UA 0530959E** ou code **SIRET 40888757800032**

### >> ÉTAPE 3



la Caisse des dépôts et consignations nous reversera les fonds fléchés par votre entreprise



UCO Laval

Nous reviendrons vers vous pour vous remercier de votre versement indispensable



## TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre contact privilégié : Sylvie Séby

sseby@uco.fr | 02 43 64 36 64

[laval.uco.fr](http://laval.uco.fr)

UCO Laval

25 rue du Mans - 53000 Laval